

REALITES

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PROLONGATION DE LA PERIODE D'OBSERVATION POUR REALITES

Nantes, le 26 août 2025, 17h45, **REALITES obtient une prolongation de la période d'observation dans le cadre de la procédure de redressement judiciaire dont elle fait l'objet.**

Le Tribunal de Commerce de Nantes a rendu un jugement le 6 août 2025 autorisant la prolongation de la période d'observation pour 6 mois complémentaires au bénéfice de Réalités SA et, notamment, trois de ses principales filiales (Bird AM, Financière Réalités, Réalités Maîtrise d'Ouvrage) avec un nouveau point d'étape attendu début Octobre 2025.

L'ensemble des organes de la procédure et les représentants du personnel ont soutenu la demande de prorogation de 6 mois accordée par le Tribunal. Cette prolongation doit conduire la société à présenter son projet de plan désormais, au travers d'un processus d'adoption par les classes de parties affectées.

« Nous portons avec conviction un plan de continuation robuste. Au cours du premier semestre 2025, la société a poursuivi son exploitation tout en consolidant sa trésorerie (6 millions € au 30/08/2025 sur les holdings en procédure) grâce aux leviers de la procédure de redressement judiciaire et à un ensemble de cessions d'actifs. Sur le plan opérationnel, des chantiers continuent à être exécutés et d'autres reprennent leur marche en avant. Ils restent bien sûr des opérations qui n'ont pas encore redémarrées, pour lesquelles soit les garants, soit nous-même, allons poursuivre nos efforts pour qu'elles soient relancées au cours des prochains mois. Nous travaillons avec des copromoteurs pour envisager l'avenir sur nos projets immobiliers les moins avancés. Nous y consacrons beaucoup d'énergie car c'est l'une des clés de notre plan de redressement.

Nous poursuivons également notre programme de cessions d'actifs non stratégiques pour assurer le financement actuel et futur de l'activité.

La nouvelle période de six mois qui s'ouvre constitue une étape décisive pour finaliser le plan de redressement » commente Yoann CHOIN-JOUBERT, Président Directeur Général de REALITES.

REALITES

La société continuera d'informer le marché en temps utile des prochaines étapes de sa restructuration. A ce stade, elle envisage la présentation de son plan de redressement à l'Automne et espère une homologation de ce plan d'ici décembre.

À propos de REALITES

Fondé en 2003 par Yoann Choin-Joubert, son PDG, REALITES est un développeur territorial qui construit avec et pour les villes et les métropoles des solutions immobilières utiles, créatrices d'attractivité et de développement économique.

REALITES est coté sur Euronext Growth Paris depuis 2014 et son titre est éligible au PEA PME (code Isin : FR0011858190, Mnémo : ALREA).

Pour en savoir plus : realites.com

Contact presse :

REALITES – Marie OLLIVAUD : m.ollivaud@realites.com